

CASAS

Collectif d'Accueil pour les Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Association de droit local à but non lucratif pour la défense du droit d'asile depuis 1983

2 rue Brûlée - 67000 Strasbourg

Appel à solidarité

mai 2024

Fuir son pays, pour préserver sa sécurité, sa liberté, sa vie, quitter ses proches, perdre son travail, tous ses repères familiers, entreprendre un voyage risqué, à l'issue très incertaine, subir des contrôles sur le trajet, des arrestations, des violences, puis arriver en France.

Le soulagement est de courte durée.

Se retrouver à la rue, dans un pays inconnu dont on ne parle pas la langue, et où l'on n'a pas d'attache, pas de connaissance en mesure de nous aider, un pays où l'on n'a pas le droit de travailler. Expliquer en détail ce qui nous est arrivé, faisant resurgir nos pires souvenirs, et puis attendre...

Chers amis,

Voici le parcours de la plupart des personnes et familles que nous recevons.

Il y a 40 ans, les équipes locales de plusieurs associations se sont mobilisées ensemble pour tenter de compenser cet accueil si insuffisant, pour offrir des temps de rencontre, de conseil, des cours de français.

Ce projet nommé CASAS s'est enrichi de nouvelles personnes, nouvelles compétences, nouvelles idées, pour remédier aux nombreuses carences du dispositif d'accueil des arrivants à la recherche d'une protection.

Ce projet a plusieurs fois failli déclarer forfait, jamais faute de combattants, d'énergie ou de motivation, mais faute de moyens financiers suffisants.

Chaque fois il a été sauvé, et encore tout récemment, par des donateurs convaincus de l'importance de son existence et de ses actions.

Grâce à eux, grâce à vous, l'année 2023 s'est terminée pratiquement sans déficit.

Dès lors, encouragé par cet extraordinaire élan de solidarité et renforcé par de nouvelles adhésions, CASAS continue sa route en 2024 et engage aujourd'hui une nouvelle action qui vient rejoindre une palette déjà très variée de propositions.

Dans le cadre de la manifestation Strasbourg Capitale Mondiale du Livre, un atelier d'écriture et de traduction et un atelier d'illustration vont ouvrir leurs portes très prochainement avec le soutien de la Ville ; les contributions des participants, réunies dans un recueil, seront publiées et serviront de support d'animation.

CASAS

Collectif d'Accueil pour les Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Association de droit local à but non lucratif pour la défense du droit d'asile depuis 1983

2 rue Brûlée - 67000 Strasbourg

Nous nous réjouissons de la possibilité de réaliser ce projet, au service duquel de nouveaux partenariats vont se nouer, de nouveaux intervenants bénévoles vont s'investir, élargissant encore un peu plus le cercle, et l'expérience des uns et des autres.

Dans un autre domaine, l'équipe multiplie aussi les contacts et recherches d'information, pour anticiper les adaptations qui seront nécessaires quand les décrets d'application de la nouvelle loi seront publiés, et rencontre des partenaires pour s'y préparer précisément.

Parallèlement au développement des temps de rencontre, des sorties, des cours de français, le soutien aux démarches de la procédure, à la vie quotidienne, à la recherche d'hébergement se poursuit.

Le financement de ce travail de fond que nous menons au quotidien et dans la durée reste cependant fragile. Dans nos recherches de subventions auprès de divers organismes, nous sommes en effet invités à présenter prioritairement des projets innovants plutôt que nos missions habituelles. Votre appui est donc essentiel pour répondre à ces besoins de première nécessité qui mobilisent la majorité de nos forces depuis la création de CASAS.

Espérant qu'il vous sera possible de continuer à nous soutenir et à permettre à CASAS de réaliser ces différentes actions, nouvelles ou plus anciennes, mais toutes importantes pour les personnes et les familles accompagnées, et avec toute notre reconnaissance,

Bien sincèrement,



Alice Chavannes, Présidente

Pour faire un don à CASAS, plusieurs possibilités :

- En ligne depuis le site de CASAS www.casas.fr
- (ou en suivant le lien direct : <https://www.apayer.fr/fr/index.html?idCible=casas>)
- Par chèque adressé - ou espèces remises - aux coordonnées ci-dessous
- Par virement bancaire sur notre compte (merci de nous contacter)

Les dons et cotisations au bénéfice de CASAS sont en grande partie déductibles du montant de vos impôts (75% du montant de vos dons dans la limite légale de 1000 euros cette année, la réduction maximale s'élevant alors à 750 euros ; 66% au-delà).

Chaque don et/ou cotisation fait l'objet d'un reçu fiscal.

CASAS - 2 rue Brûlée 67000 Strasbourg - tel : 03 88 25 13 03 - fax 03 88 24 05 83

Site internet : www.casas.fr - Courriel : casastrasbourg@orange.fr
